

SYNTHESE DE L'ATELIER SUR LES PROPOSITIONS D'AMELIORATION DE L'EAC ET L'ETAT DE MISE EN ŒUVRE DE LA METHODE HARMONISEE D'ESTIMATION DES PRODUCTIONS AGRICOLES DANS LES OFFICES RIZ.

1. Introduction

Les 14, 15 et 16 Juin 2010 s'est tenue dans la salle de conférence de la Direction Administrative et Financière du Ministère de l'Agriculture l'atelier dont l'ordre du jour a porté sur :

1- Propositions d'amélioration de l'enquête agricole de Conjoncture ;

2- Disposition à prendre pour la réalisation de l'EAC 2010-2011 (état de mise en œuvre de la méthodologie harmonisée de mesure des rendements dans les casiers aménagés, calendrier des opérations).

Conformément à l'ordre du jour, l'atelier est organisé pour permettre aux différents acteurs impliqués dans la conduite de l'Enquête Agricole de Conjoncture (EAC) d'échanger sur l'amélioration de la méthodologie de l'EAC proposée par l'Unité Statistique de la CPS/SDR. Elle devra permettre aussi d'évaluer la mise en œuvre de la méthodologie harmonisée d'évaluation des productions de riz dans les zones des offices riz.

2- Déroulement de l'atelier

Les travaux de l'atelier ont démarré par la cérémonie d'ouverture présidée Mr Baba Toumany Kané, Conseiller à la communication du Ministère de l'Agriculture. Outre le conseiller à la communication on notait la présence du Directeur Administratif et Financier et de son adjointe.

Les travaux se sont déroulés d'abord en plénière sous la direction du directeur adjoint de la CPS du secteur du développement rural et en travaux de groupe autour de deux thèmes: (1) proposition de méthodologie pour la conduite de l'EAC et (2) méthodologie harmonisée d'évaluation des productions rizicoles des zones offices riz. Deux groupes de travail ont été constitués autour des thèmes ci-dessus.

En plénière, les présentations et les discussions préliminaires ont porté sur :

- La proposition de méthodologie pour la conduite de l'EAC faite par le chef de l'Unité Statistique de la CPS/SDR ;
- La communication de la CMDT sur la méthodologie d'élaboration des prévisions de production du coton a été faite par son représentant;
- La méthodologie de tirage des exploitations et des parcelles à carré de rendement qui est le document de référence du cadre harmonisé faite par le représentant de l'Office de Développement Rural de Sélingué

Les propositions d'amélioration de la méthodologie pour la conduite de l'EAC ont porté sur :

- Le niveau de signification des résultats de l'enquête qui jusqu'ici est le niveau régional et national est projeté **au niveau communes et cercle** ;
- L'échantillonnage du premier degré est ramené au **niveau village /fraction** alors que c'est la section d'énumération qui est utilisée jusqu'ici;
- Pour l'estimation de la production il est proposé trois carrés de rendement par parcelle et placés sur la diagonale de la parcelle en lieu et place d'un carré par parcelle;
- La technique basée sur la méthode de calcul du Land Equivalent Ratio (LER) est préconisée à la place de la répartition équitable des superficies entre cultures dans le cadre des associations de culture ;

Les autres propositions portent sur la pose du carré de rendement, la diminution du nombre de variables.

L'expérience de la méthodologie harmonisée de mesure des rendements dans les casiers aménagés de l'Office de Développement Rural de Sélingué a été présentée.

Suite à ces présentations, de nombreuses observations ont été faites entre autres l'opportunité de changer la section d'énumération par le village/fraction comme échantillon au premier degré, le coût de l'enquête sur cette nouvelle base, la garantie de la participation des communes dans la prise en charge des frais de l'enquête, la pertinence de placer trois carrés contre un carré.

Les interventions sur la méthodologie harmonisée de mesure des rendements dans les zones offices riz ont porté sur la prise en compte ou non des zones hors casier dans l'évaluation des productions, les superficies sur lesquelles l'estimation est faite : superficies soumises à la redevance eau, les superficies récoltables ou les superficies entièrement semées ou repiquées/semées

Après des échanges sur ces différentes questions il a été retenu que celles-ci soient largement débattues en groupes de travail pour faire des recommandations et s'accorder sur les éléments qui doivent être pris en compte pour la conduite de l'EAC et l'évaluation de la production dans les zones Offices riz.

3- Principales conclusions et recommandations

Les principales recommandations formulées à l'issue des travaux de groupe et de la plénière:

3-1 Recommandations par rapport à l'harmonisation des méthodologies d'évaluation de la production du paddy

Par rapport à l'harmonisation des méthodologies d'évaluation de la production du paddy, la « METHODOLOGIE DE TIRAGE DES EXPLOITATIONS ET DES PARCELLES A CARRE DE RENDEMENT » issu de l'atelier de Ségou en septembre 2005 a été utilisé comme document de base.

On note que:

- la CPS/SDR intègre directement les données de production de riz des zones des Offices dans les données de production nationale ;
- le rôle des responsables statistiques ou de suivi évaluation et celui des agents enquêteurs n'est pas bien défini.
- les acteurs impliqués dans le processus de tirage et placement des carrés sont à des niveaux d'information très différents.
- les dimensions des carrés de rendement ne figurent pas sur le document de base.
- certains offices ne disposent pas d'humidimètre malgré les recommandations de l'atelier de Ségou de 2005
- certains Offices ne font pas l'évaluation de la production des hors casiers
- l'évaluation de la production totale ne porte pas souvent sur les surfaces semées,

L'atelier recommande :

- 1 A la CPS /SDR de suivre la méthodologie d'évaluation des productions dans les zones des Offices Riz conformément à la méthodologie du cadre harmonisé ;
2. Que le tirage des exploitations échantillons soit fait par les responsables statistiques ou de suivi évaluation à partir de la liste des attributaires.
3. Celui des parcelles fait par les agents enquêteurs au moyen de la table des nombres aléatoire.
4. Une mise à niveau de tous les acteurs impliqués en début de chaque campagne agricole.

5. Pour la formation des cadres et agents enquêteurs, l'atelier demande à ce que chaque structure assure cette tâche; toutefois, les structures peuvent demander l'appui de la CPS/SDR en prenant en charge les dépenses indispensables.
6. Que les dimensions des carrés soient fonction de la taille moyenne des parcelles ;
10m X10m pour l'Office du Niger, les Offices riz de Ségou et Mopti.
5m X 5m pour ODRS, OPIB et les PIV.
7. L'acquisition et l'utilisation de l'humidimètre par tous les Offices riz pour mesurer la teneur en eau du paddy.
8. la prise en compte des hors casiers dans l'application de la méthode harmonisée pour l'évaluation de la production.
9. l'évaluation de la production soit faite sur les superficies réalisées et non sur les surfaces récoltables

3-2 Recommandations sur l'EAC

Compte tenu de l'état d'avancement de la campagne agricole, l'atelier retient :

- Faire l'enquête agricole de conjoncture de cette campagne à partir des SE (Section d'Enumération) ;
- L'INSTAT et la CPS se concerteront ultérieurement pour proposer une méthodologie d'enquête qui pourrait prendre en compte les besoins de statistiques des communes rurales ;
- L'unité d'échantillonnage primaire retenue est la SE;
- Les SE des communes urbaines sont à retirer de l'univers d'échantillonnage des SE compte tenu de la spécificité de l'EAC;
- Prendre cinq Exploitations dans chaque SE soient 1400 SE pour les 7000 exploitations ;
- Une partie du salaire des agents de collecte (2mois) et de saisi (1mois) reste encore non payée ;
- Le budget de l'EAC 2010 -2011 reste encore non mobilisé

L'atelier recommande :

1. De mesurer toutes les parcelles des cinq exploitations tirées et placer le carré de rendement sur le 1/3 de ces parcelles tirées par les enquêteurs ;

2. De réaliser l'EAC cette année comme par le passé et donne mandat à l'INSTAT et la CPS de présenter des stratégies d'amélioration de la méthodologie l'année prochaine ;
3. Qu'une concertation entre la CPS/SDR, l'INSTAT et les partenaires techniques soit entreprise et prendre en compte l'allègement des fiches notamment toutes les variables qui ne sont pas nécessaires pour l'évaluation conjoncturelle de la campagne.
Celles-ci doivent faire l'objet de collecte selon une périodicité à définir.
4. Décentraliser les saisies au niveau des Directions Régionales de la Planification, de la Statistique et de l'Informatique, de l'Aménagement du Territoire et de la Population (DRPSIAP) ;
5. A la DAF/MA de diligenter la mobilisation des fonds pour la réalisation de l'EAC 2010-2011.
6. Faire le point du matériel existant, afin d'évaluer les besoins nouveaux compte tenu des 7 000 exploitations prévues ;
7. Diligenter le paiement des arriérés de salaire des agents de collecte et de saisie de la campagne 2009-2010 ;
8. A la CPS/SDR d'élaborer un chronogramme des opérations de l'enquête
9. Définir clairement les tâches des structures impliquées

Bamako le 16 juin 2010

L'ATELIER

ANNEXE

Ont participé à cet atelier

- la CPS /SDR:
- L'institut National de la Statistique (INSTAT)
- la Direction Nationale de l'agriculture (DNA) ;
- la Direction Nationale du Génie Rural (DNGR) ;
- la Direction Nationale des services vétérinaires (DNSV);
- la Direction Nationale de la Pêche (DNP) ;
- la Direction Nationale des Collectivités Territoriales ;
- L'institut d'Economie Rurale (IER)
- La Compagnie Malienne pour le Développement des Textiles (CMDT) ;
- L'Office de Protection des Végétaux (OPV) ;
- L'Office de la Haute Vallée du Niger (OHVN) ;
- L'Office du Périmètre Irrigué de Baguineda (OPIB) ;
- L'Office de Développement Rural de Selingué (ODRS) ;
- L'office du Niger (O N) ;
- L'observatoire du marché agricole
- La FAO ;
- La DAF/MA.